

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 81      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le mythe et la réalité !

C'est, je crois bien, Renan qui disait à ses compatriotes bretons qu'ils sont aujourd'hui les seuls capables de créer des mythes. Je pense que s'il revenait il aurait du plaisir à constater, que, depuis quelque cinquante ans, la France s'est rudement « bretonisée ».

Des mythes, nous en voyons se former chaque jour à nos yeux, qu'aucun spectacle n'étonne plus. Et cette faculté créatrice, qui implique autant de crédulité que de foi, se développe étrangement dans les milieux où l'on s'attendait le moins à la trouver puisqu'on y fait orgueilleusement profession d'un matérialisme intransigeant.

Elle s'exerce sur des événements qui n'offrent pourtant aucune place au mystère et dont les péripéties se déroulent sur la place publique : comme la chute du cabinet Chauvigné-Blum, puis la crise ministérielle aux cents actes divers, puis l'échec de la tentative Léon Blum et, enfin, la formation du ministère purgé de marxisme, le cabinet Chauvigné sans Blum !

Les auteurs et les causes de ces faits sont de notoriété publique. Ils datent d'hier, et, pourtant, une légende est en train de se former autour d'eux. On les a vus se développer à longueur de journées et on a pu les suivre dans la succession chronométrée des minutes dont pas une n'est restée sans témoins. Cette atmosphère semble aussi peu favorable que possible à la formation de mythes, fils de la brume et du mystère !

Eh ! bien tout cela n'empêche pas qu'une importante clientèle soit déjà persuadée que la vérité n'est pas ce qu'on a vu. Elle oublie ce qu'elle a vu pour ne plus voir que ce qu'on lui fait croire. Elle a admis, dans une espèce d'élan mystique, qu'une puissance cachée, hostile et redoutable, a commandé, dirigé, ordonné tous ces événements pour les faire servir au mal du peuple. La fée malfaisante, qui a tout conduit sans être vue, c'est la Haute-Banque !

C'est elle qui a renversé Chauvigné-Blum ; c'est elle qui a empêché Blum de s'unir à Paul Reynaud ; c'est elle qui a restauré Chauvigné sans Blum...

Deux anciens ministres, MM. Marx Dormoy et Paul-Faure, sont allés dimanche à Montluçon tout exprès pour la dénoncer à la colère des foules !

Les foules ont écouté et, semblait-il, ont cru... Autrement, il y avait les démons, les divinités infernales. Aujourd'hui, il y a « la Haute-Banque » !

Ah ! ça fait tout de même plaisir de mesurer les progrès accomplis par l'esprit humain et de voir que nous n'en sommes plus à l'âge des grossières superstitions !...

Essays tout de même de rappeler ici la simple et banale réalité des faits que tout le monde n'a pas complètement oubliée !...

Cela se passait en des temps très anciens : il y a une vingtaine de jours. Au cours d'une séance publique de la Chambre, le député communiste Ramette fit à la tribune une déclaration que M. Camille Chauvigné jugea inadmissible. Sur quoi, le président du Conseil rendit sa lignification au parti moscouitaire, lui signifiant qu'il ne voulait plus le voir dans sa majorité... Joie intense du parti S.F.I.O. immédiatement suivie d'une réflexion ébétante : « Bigre, les communistes rentrent dans l'opposition tandis que nous restons au gouvernement, ils vont pouvoir se déchainer contre nous dans une surenchère électorale qui nous gênera considérablement... » Et courageusement, ils lâchèrent la vérité pour le socialisme ! Les quatorze ministres Blum donnèrent leur démission !... Vite comment et pourquoi le ministère Chauvigné-Blum est tombé... Si la Haute-Banque, il faut convenir que les ministres socialistes l'ont bien évidemment favorisée !

La crise étant ouverte et M. Léon Blum chargé de former le ministère,

il proposa la constitution d'un vaste gouvernement d'union nationale avec le concours de M. Paul-Reynaud, jusqu'ici rejeté parmi les « fascistes », parmi les intouchables !... Pourquoi cette conception n'a-t-elle pas abouti ?... Parce que le Conseil National du parti S.F.I.O. lui opposa son veto absolu.

Enfin, pourquoi les socialistes S.F.I.O. ont-ils été tenus à l'écart du nouveau ministère Chauvigné ?... Parce que le Conseil National du parti S.F.I.O., expressément consulté, interdit aux socialistes d'en faire partie.

Tous ces faits sont incontestables et je ne sais pas où l'on peut y découvrir l'action ténébreuse de la Haute-Banque. Soyez sûr pourtant que rien n'empêchera les uns de le dire et les autres de le croire.

Aucun de ces derniers ne pensera que si la Haute-Banque a commandé, les ministres socialistes et le conseil national de leur parti ont fait preuve d'une bien étrange obéissance !

Pour prendre aujourd'hui les choses comme elles sont, on veut espérer que l'hypothèse communiste sur la politique intérieure de la France est définitivement levée...

Il est des choses qui sont toujours bonnes à rappeler et celle-ci entre autres qui permet de ramener à leurs justes et modestes proportions les prétentions de ces messieurs collectivistes :

D'une statistique minutieusement établie d'après les dernières élections, il résulte ceci :

Le parti communiste compte 190 mille adhérents sur lesquels un tiers d'étrangers. A force d'habileté électorale et de duplicité radicale, il a réuni les votes de 1.450.000 électeurs.

Le parti S.F.I.O. qui compte 200 mille adhérents a réuni 1.800.000 suffrages. Cela fait, en tout, 3.250.000 électeurs collectivistes sur 10.300.000 électeurs.

En admettant que tous ces électeurs soient réellement marxistes, cela ne fait pas un sur trois. Quant aux communistes, ils ne sont pas même un sur sept !...

Ce n'est tout de même pas assez pour nous faire la loi. Et quand ils parlent des « masses » on a le droit de leur répondre qu'en France elles sont contre eux !

Emile LAPORTE.

— 0 —

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Fort Chabrol

La tragique histoire de Sainte-Colombe a évoqué celle qui illustra soudain il y a 38 ans le nom de Jules Guérin.

Le 10 août 1899, à la suite d'incidents et de procès divers, l'arrestation d'un certain nombre de chefs nationalistes avait été décidée par le gouvernement. L'agitation grandissait. A l'issue des funérailles de Félix Faure, Deroulède et Marcel Habert avaient essayé d'entraîner les troupes sur l'Élysée. A Longchamps, le président Loubet avait été l'objet d'une violente agression du baron Christiani, membre d'un groupement royaliste. Les Liges inquiétaient à l'extrême les dirigeants républicains. Le 8, le 9, le 10 août, des coups avaient été aux prises des partisans de droite et de gauche. A Rennes, se plaident le procès Dreyfus, en revision. On pouvait tout craindre.

Le 12 août furent arrêtés Paul Deroulède, Marcel Habert, Barillet, Ballère, André Buffet, Moncourt, le baron de Vaux, le comte de Lur-Saluces, environ trente ou trente-cinq « liges » de la Ligue des patriotes, de la Ligue Antisémitique, de la Jeunesse Antisémitique et du Cercle royaliste de l'Éclat blanc. Deux mandats ne furent pas être exécutés : ceux concernant Georges Thibaud, qui avait été caché par des amis, et Jules Guérin, qui s'était barricadé avec une poignée de fidèles au siège de la Ligue Antisémitique, 45, rue de Chabrol, et qui, le 14, lança une proclamation aux Parisiens, annonçant que si la police voulait le faire évacuer de force, il se défendrait par les armes.

Ce fut, pendant quelques jours, un spectacle curieux. Tous volets clos, des canons de fusil pointant ici et là les hommes de Guérin semblaient prêts au pire. Des vivres, des livres, des jeux, une imprimerie même furent transportés dans la maison. On estimait la garnison à une quarantaine d'hommes. Ce fut une ruée de tous les badauds, et Dieu sait si Paris en compte ! Le 17, Lasies, député de droite, entre en pourparlers avec Guérin, essaie de le raisonner. Rien n'y fait. Ni conseils, ni prières, ni menaces.

## Informations

### Au Sénat

En ouvrant la séance, M. Jeanneney, président, prononce l'éloge funèbre de M. Auray, sénateur de la Seine.

Le Sénat discute divers projets portant règlement définitif des budgets des exercices 1920 à 1925. Ces divers projets sont adoptés.

### A la Chambre

La Chambre discute le projet concernant la sortie hors de France des journaux ou écrits périodiques publiés en France, soit à l'étranger, soit en France, en langue étrangère. Mais à la demande de M. Campinchi, ministre de la justice, la discussion du projet est ajournée.

Le projet relatif à l'augmentation de l'indemnité parlementaire est renvoyé à la Commission de comptabilité qui la discute immédiatement. La Commission adopte le projet qui porte l'indemnité de 60.000 à 82.500 francs. Le projet est ensuite discuté par la Chambre. M. Grénu pose la question préalable. Elle est repoussée par 336 voix contre 174.

M. Pebeiller demande l'ajournement du projet jusqu'après que le Parlement se sera prononcé sur la réduction du nombre des députés et sur la réforme électorale. L'ajournement est repoussé à mains levées. Le renvoi à la Commission de comptabilité proposé par M. Marin est rejeté par 329 voix contre 159.

Les articles 1 et 2 du projet sont adoptés à mains levées à la presque unanimité.

M. Marin propose qu'une liste annuelle soit publiée, des professions exercées par les parlementaires et plus spécialement des conseils d'administration dont ils font partie.

La disjonction de cette proposition est votée par 312 voix contre 248.

L'ensemble du projet de loi portant augmentation de l'indemnité parlementaire est adopté par 381 voix contre 161.

### Le statut du travail

La Commission du travail de la Chambre s'est réunie mardi après-midi, pour continuer l'étude des projets de loi constituant le statut moderne du travail.

M. Camille Chauvigné, président du conseil, assisté de M. Brossard, ministre d'Etat, et M. Ramadier, ministre du travail, a fait un exposé d'ensemble des projets.

La commission devait entendre ensuite M. Léon Jouhaux et une délégation de la Confédération générale du travail.

### L'affaire du C.S.A.R.

Sur mandat d'amener de M. Bételle, juge d'instruction, la police judiciaire a procédé à l'arrestation de MM. Jacques-Henri Benoît, ingénieur, lieutenant-colonel de réserve, demeurant 12, avenue de l'Observatoire, et Georges Cachier, administrateur de sociétés, lieutenant-colonel de réserve, demeurant 11 bis, avenue du Colonel-Bonnet, à Paris.

Tous deux ont été mis à la disposition du juge d'instruction. Ces arrestations se rapportent à l'affaire du C.S.A.R. Les domiciles de deux inculpés auraient été le siège de réunions se rapportant à cette organisation terroriste.

### En Espagne

A la suite des derniers bombardements de Barcelone et de Salamance, le gouvernement français a décidé d'intervenir pour arrêter les bombardements aériens.

M. Camille Chauvigné a fait la déclaration suivante :

« Les opérations de bombardements aériens dirigés non seulement sur des objectifs militaires mais contre les populations civiles ont pris, en Espagne, une ampleur croissante.

« Devant ces massacres de vieillards, de femmes et d'enfants, il n'est pas un homme de cœur qui n'éprouve, dans toute sa conscience, un sentiment de révolte.

« Le gouvernement français considère comme un devoir impérieux de tout mettre en œuvre pour aboutir rapidement à l'arrêt de ces opérations.

« Le 24 août, Lasies revient, peut-être dans le fort, en ressort sans avoir obtenu de meilleurs résultats. Dans la rue, les bagarres se multiplient. Les bouchers de la Villette, alors violemment réactionnaires, viennent matraquer les manifestants de gauche. Sébastien Faure, place de la République, mène les anarchistes à l'assaut des magasins juifs, puis à l'attaque des églises Saint-Joseph, Saint-Nicolas. Par un hasard providentiel, le sang ne coule pas trop.

Et finalement, chacun se lasse : Guérin d'être enfermé, les Parisiens de venir voir des murs derrière lesquels il ne se passe rien. Le 21 septembre, après plus d'un mois de siège, les Antisémites évacuent les lieux.

Et certains soupçonneront Jules Guérin de n'avoir été qu'un agent provocateur, à la solde de la police politique !

pidement à un accord mettant fin à de telles atrocités.

« Avec M. Yvon Delbos, j'ai engagé des pourparlers pour assurer, à cette initiative, le concours d'autres puissances. »

### Les troubles de Palestine

On apprend qu'un groupe important de rebelles arabes ont attaqué, la nuit dernière, dans le secteur de Jenin, un détachement de troupes britanniques.

Deux soldats anglais ont été tués et trois autres blessés. Du côté rebelle, on compte une vingtaine de morts, et une trentaine de blessés.

Les troupes anglaises poursuivent les rebelles et des tanks et des avions prennent part aux opérations de nettoyage.

### EN PEU DE MOTS...

— Le chancelier Hitler travaille à un nouveau livre qui sera une sorte de supplément à « Mein Kampf », et dans lequel le Führer dressera le bilan des 5 dernières années pour justifier sa politique extérieure et intérieure.

— M. Duff Cooper, premier lord de l'Amirauté, a annoncé que le gouvernement britannique prenait des mesures en vue d'augmenter, immédiatement, le nombre des navires patrouilleurs dans les eaux espagnoles.

— Les fiançailles du roi Zogou avec la princesse Géraldine Apopiti ont été officiellement annoncées dans tout le pays. Le Parlement d'Albanie a accordé son consentement au cours d'une séance solennelle.

— Près de l'abri du canot de sauvetage à la Pallice-Rochelle, on a trouvé une caisse contenant 7.200 douilles neuves de cartouches pour fusils et au lieu de les Remeniers, près de Dolus (île d'Oleron) on a découvert 85 fusées d'obus.

— Un avion prototype, piloté par l'aviateur Ducros, qui faisait des essais, s'est abattu sur le sol, mardi dans les bois de Verrières (route de l'Yonne), à Châtenay-Malabry. L'aviateur a été tué.

— L'Université de Strasbourg fêtera le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, en 1538, que le célèbre humaniste Jacob Sturm fut chargé d'y établir un « gymnase », ce qui correspond à un « collège » d'aujourd'hui.

## NOS ÉCHOS

### Impossible.

Une « Simca » entre en collision avec une « Rolls ». Le chauffeur de la grosse voiture sort indigné et contemplant l'auto froissée de sa magnifique carrosserie.

C'est vous qui avez fait cela ? demande-t-il à l'autre conducteur.

— Oui, je crains que ce soit moi, répond l'autre, sur un ton d'excuse.

Un long silence s'ensuit, pendant lequel le chauffeur regarde alternativement sa voiture et la « Simca ».

— Ben, dit-il à la fin, je ne peux pas arriver à le croire. J'ai dû cogner une borne.

### Tire au flanc.

Un officier, sur un bateau militaire, fait faire de la culture physique à ses hommes.

— Quoi tout le monde se couche sur le dos, lève ses jambes en l'air et fasse des mouvements comme à bicyclette, explique-t-il, Commencez !

Après un court effort, l'un des hommes s'arrête.

— Pourquoi vous arrêtez-vous, Smith ? demande l'officier.

— Mais, mon lieutenant, je fais de la roue libre.

### Précisions.

Le client fastidieux. — Donnez-moi deux œufs sur le plat. Faites attention que le blanc ne soit pas trop cuit ; ne les retournez pas ; pas trop de beurre. Mettez juste une pincée de sel, pas de poivre... Allez, qu'est-ce que vous attendez ?

Le garçon. — La poule qui a pondue les œufs s'appelle Betty. Est-ce que cela convient à Monsieur ?

### Remède efficace.

La dame grassouillette (qui cherche une consultation gratuite). — Mais, docteur, quel est, à votre avis, le meilleur exercice pour maigrir ?

Le médecin. — Tourner la tête de gauche à droite et de droite à gauche, chaque fois qu'on vous présente un plat pour la deuxième fois !

### Récofort.

La touriste, nerveuse, s'approche timidement du capitaine :

— Qu'arriverait-il demande-t-elle, si nous heurtons un gros iceberg ?

— L'iceberg continuerait tranquillement son chemin, comme si rien n'était arrivé, répond le capitaine.

## LA SOCIÉTÉ CADURCIENNE A L'ÉPOQUE DU DIRECTOIRE

La chute de Robespierre (27 juillet 1794), mettant fin au régime de la Terreur fut suivie d'une détente générale : à la contrainte pleine d'angoisse ne tarda pas à succéder une véritable frénésie de plaisir. Un manuscrit « Souvenirs de Mercœur », apparemment rédigé entre 1830 et 1840 nous a fourni de curieux renseignements sur la société cadurcienne de cette époque, tout à la joie de vivre. L'auteur qui signe Nina appartenait à la famille Guilhou de Parnac, dont les membres étaient répandus sur toute la côte du Lot et se livraient plus particulièrement au commerce des vins. Alors que dans chaque branche, l'ainé des garçons restait à la tête de la maison paternelle, les cadets se dispersaient : les moins entreprenants restant dans le voisinage, les plus hardis allant chercher fortune à Bordeaux, « aux Iles », particulièrement à St-Domingue, où existait une véritable colonie de Quercy-nois. « La famille Guilhou, écrivait un jour Agar, le futur Comte de Mousbourg, dont la mère était une grand-tante de notre mémorialiste, est la plus nombreuse de notre département. »

Elle était aussi des mieux appareillées avec ses alliances avec les de Bonal, de Castelnaud, les de Bellegarde, de Belaye, les de Laromiguière, de St-Géry... Les chefs de famille « vivaient en bourgeois, s'occupant de littérature, cultivant la poésie, leurs goûts et leurs habitudes de bonne compagnie les mettaient en relations avec les familles les plus marquantes du pays ».

Nina était née vers 1792, à Parnac, de André-Guilhou-Lafargue, minotier au Boscla, près Libos et de Fanny Guilhou, de Parnac, deux cousins germains qui s'étaient mariés, lui à l'âge de vingt et un ans, elle à quinze ; d'autres exemples montrent que dans cette famille on n'appréhendait guère les mariages consanguins, ni les unions d'extrême jeunesse, surtout pour les filles. Mais les affaires de la minoterie du Boscla étant venues à périr, Guilhou-Lafargue, après trois ans de mariage, marqués par la naissance de trois enfants, résolut d'aller tenter meilleure chance à St-Domingue où trois oncles de sa femme se trouvaient déjà « à la tête de vastes possessions ». Un autre oncle de Fanny, François Guilhou, riche négociant établi à Bordeaux, avait acquis le château de Mercœur, vendu en 1791 comme bien national, et l'avait donné à sa belle-sœur Henriette de Bellegarde, mère de Fanny, et veuve depuis 1790 ; son mari, étant mort à Montauban où « on ne sait quelles circonstances l'avaient amené » ; plus tard, parait-il « il fut même impossible de se procurer son acte de décès ».

Henriette de Bellegarde, installée dans l'antique demeure des évêques de Cahors « en ruines depuis la Révolution » devait y recueillir sa fille et ses trois petits-enfants durant l'absence de son genre. Cette absence devait durer douze ans. A son retour, survenu après la rupture de la Paix d'Amiens, Guilhou-Lafargue vit le navire « qui portait le résultat de ses longs efforts » confisqué « à cause de quelques marchandises anglaises qui se trouvaient à bord ». D'autre part, la valeur de « douze cent mille francs de traites sur St-Domingue » que le commerçant rapportait, ne devaient jamais être payées.

Vers la même époque, survenait la mort d'Henriette de Bellegarde et le château de Mercœur passait « en des mains étrangères ».

Guilhou-Lafargue, à peu près ruiné eut alors recours à un de ses beaux-frères établi à Bordeaux, Jean-Pierre Guilhou, dit Derrive, ou encore

« l'Allemand », parce que « dès l'âge de dix ans, il avait été envoyé en Allemagne pour apprendre la langue de ce pays ». Derrive consentit à prendre son beau-frère comme associé et, malgré une grande disproportion d'âge, il épousa en même temps la jeune Nina, alors âgée de seize ans. Dès ce moment, le manuscrit est muet sur son auteur, seule sa dédicace nous apprend que Nina Guilhou eut « trois enfants bien aimés, Mélie, Eliza et Gustave ». Au surplus, il semble bien que l'objet principal des « Souvenirs de Mercœur » fut surtout de fournir l'occasion de crayonner la silhouette de quelques personnages gravitant autour d'une veuve « ayant conservé tous ses charmes » et d'une jeune femme éloignée de son mari, disposant de larges ressources et s'abandonnant volontiers à la vie insouciant et légère d'une époque révolue.

Au cours de la belle saison, les dames Guilhou séjournaient au château où elles recevaient de nombreuses visites ; l'hiver elles s'établissaient à Cahors et assistaient à de nombreux bals : chez le général Gareau, commandant des troupes stationnées dans le département, chez l'ingénieur en chef Duchesne...

C'est au cours de l'un de ces séjours que Nina fut envoyée à l'école, chez Mlle Delol, une ancienne Mirepoise, qui, la Révolution passée, avait réoccupé une des classes de l'ancien établissement. « Pour toute science, Mlle Delol apprenait à lire, ce qu'elle faisait d'une manière toute particulière : elle nous faisait asseoir sur un banc, en face d'elle ; nous avions chacune un évangile, la première lisait la première syllabe, la seconde lisait la seconde et ainsi de suite jusqu'à ce que revenait le tour de la première ; il fallait lire sur une espèce de chant à deux notes, l'une haute, l'autre basse. Cette singulière méthode avait, pour elle, le grand avantage de nous faire lire toutes à la fois, pour nous, d'empêcher les distractions et de fixer notre attention sur les syllabes. Quant aux mots et aux idées, elle ne s'en inquiétait pas le moins du monde et nous les comprenions à peu près comme le latin qu'elle nous faisait lire pour nous apprendre à prononcer le français... C'était du reste une douce et inoffensive créature, je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu gronder ou mettre en pénitence aucune de nous, et le temps que nous passions chez elle ne me semblait pas long ».

Un ou deux ans plus tard, ce fut la sœur de Nina qui fut mise en pension au couvent des Mirepoises : « Mais ce n'était plus la douce Mlle Delol, qui en était en possession, c'étaient les Dames Blanches, association religieuse où personne de la ville n'avait accès et dont la mystérieuse existence restait impénétrable, même aux curieuses pensionnaires confiées à leurs soins. Toutes ces dames qui étaient nombreuses et qui disparaissaient au bout de quelque temps, avaient un air et des manières fort distinguées ».

Quant à l'éducation religieuse « ma mère — élevée aux Bouysses chez les religieuses de Leyme — nous faisait lire la Bible et le Nouveau Testament, elle nous faisait réciter le catéchisme, accompagnant cela d'une petite morale. Ce fut tout. Notre instruction [religieuse] fut peu étendue, comme cela arrive dans notre culte où l'on s'applique surtout aux pratiques extérieures ». Suit une tirade à la Jean-Jacques sur « le besoin de communication entre Dieu et sa créature ».

L. SAINT-MARTY.

### Lire la suite en deuxième page.

### Idiotie.

- Je n'aime pas manger.
- Pourquoi ?
- Cela m'enlève mon appétit.

### Triste.

- J'ai perdu tous mes amis hier.
- Comment cela ?
- J'ai vendu ma voiture.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

La Société Cadurcienne à l'époque du Directoire

(Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page)

Mais le meilleur temps était sans doute celui qui s'écoulait à Mercuès. L'ingénieur en chef, Duchesne « à peu près une fois par semaine, y venait dans son élégant cabriolet ou sur son beau cheval isabelle ». En dépit de ses quarante ans bien sonnés, Duchesne épousa en 1806, une tante de Nina, Henriette Guilhou, à peine âgée de quatorze ans, malgré l'affirmation contraire de l'acte de mariage... Venaient aussi à Mercuès trois ex-vicaires épiscopaux, Ramel, Brunies et Peyrat, introduits sans doute auprès de sa mère et de ses sœurs, par Jean Guilhou, ex-prêtre « rentré dans le civil » et acquéreur du château de Bellegarde dans la commune de Bélaye.

« Henry Ramel est toujours resté l'ami de notre famille — un peu vraisemblablement parce que « épris d'une grande passion pour Henriette de Bellegarde — la grand-mère — alors âgée de quarante-trois ans ». « C'était un des hommes remarquables de Cahors, par son esprit et ses connaissances. Mais le courage n'était pas, je crois, une de ses qualités distinctives. Peut-être exagérait-il ses frayeurs dont il nous voyait rire de si bon cœur ? Pourtant, je me souviens que lorsqu'il venait à Mercuès, qu'il arrivait seul, le soir et que la nuit avançait, il chantait des qu'il avait atteint le sommet d'une montagne encore assez éloignée du château et que ma grand-mère qui l'entendait de la terrasse où nous proménions, disait : « Ramel chante, il a peur, il faut que j'envoie au devant de lui » et elle faisait partir un domestique.

M. Ramel payait fort bien son tribut dans un cercle de gens d'esprit, mais c'était surtout dans l'intimité qu'il était aimable ; il racontait à merveille et plaçait souvent dans la conversation des mots patois qui lui donnaient une piquante originalité ».

(à suivre) L. SAINT-MARTY.

**Le "Journal du Lot"** est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY  
13, rue du Bac, 7

VOTES DE NOS DEPUTES

Sur l'ensemble du projet de loi portant augmentation de l'indemnité parlementaire, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. René Besse et de Monzie.

M. Malvy était absent par congé. La Chambre a adopté par 381 voix contre 161.

Au Sénat

Au cours de la réunion dans les bureaux du Sénat, M. Fontanille a été nommé membre de la Commission de l'Agriculture et M. Garrigou, membre de la Commission d'Administration générale, départementale et communale et de la Commission de l'Enseignement.

Magistrature

Dans le tableau d'avancement de la magistrature, nous sommes heureux de relever le nom de M. Naville, président du tribunal de Bar-le-Duc, inscrit au choix pour la classe supérieure.

Nous adressons à M. Naville, qui, pendant plusieurs mois, fut avoué à Figeac, nos sincères félicitations.

Démission de maire

On annonce la démission de M. Delmas, comme maire de la commune de St-Cirq-Lapopie.

Bourse Jules-Ferry

La bourse Jules-Ferry est attribuée à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre. Les professeurs, désirant poser leur candidature, sont priés de l'adresser à la Sorbonne, Fondation Jules-Ferry, avant le 1<sup>er</sup> avril.

Cette bourse actuellement de sept mille huit cents francs est destinée à un membre de l'Enseignement appartenant à l'ordre des Lettres (primaire, secondaire ou supérieur), ayant au moins trois années de service effectif, afin de lui permettre soit de préparer un examen, soit de faire des recherches en vue du doctorat. — (Communiqué).

**EDEN**

JEUDI — SAMEDI  
et DIMANCHE (à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)  
Un chef-d'œuvre. Le meilleur film de  
Marlène DIETRICH

**DESIR**

AVEC  
Gary COOPER  
EN COMPLEMENT :  
Un grand film d'aviation

**Les Corsaires de l'Air**

AVEC  
Francis FARMER

BANQUET  
DE LA DIANE DU QUERCY

Le banquet de la Diane du Quercy suivi de bal de nuit avec grand orchestre et de nombreux intermèdes artistiques aura lieu aux salons Saint-Didier, 46 ter, rue Saint-Didier, le samedi 5 février, à 20 heures, sous la présidence de M. de Monzie, député, ancien ministre, entouré de la Pastourelle du Lot, de M. le sénateur Garrigou, de MM. Louis-Jean Malvy, René Besse, députés, anciens ministres, de M. Georges Augé, secrétaire général du Lot et de hautes personnalités quercynaises et parisiennes.

Le comité directeur fait un pressant appel à tous les sociétaires, aux compatriotes et aux Quercynois du Lot et de Paris et aux amis de la Diane pour qu'ils viennent nombreux à sa manifestation annuelle qui revêtira cette année un éclat exceptionnel pour permettre au comité directeur d'organiser le dîner dans les meilleures conditions il vous sera très reconnaissant de vous inscrire avant le 4 février, dès maintenant, il est prévu plus de 300 couverts avec la présence certaine de beaucoup de jeunesse et d'officiers de la Garde Républicaine, tous fins danseurs.

A partir de 22 h. 30, il sera distribué à l'entrée des salons St-Didier au 46 ter, rue St-Didier, des cartes donnant droit au bal au prix de 5 fr.

Menu du banquet : Potage Diane ; Quenelles de brochet, maison de la Dordogne ; Jambon en croûte au porto ; Velouté d'épinards ; Dinde de chez nous farcie aux marrons avec garniture ; Petits pois avec courges de laitues ; Salade de saison ; Fromages assortis ; Gâteau de neige aux fruits ; Gaufrettes ; Mâcon ; Chablis ; Vosne ; Romance ; Champagne ; Café ; Cognac ou Cherry. Prix : 38 fr., service et bal compris. Pour tous renseignements et s'inscrire s'adresser au Commandant Jean Barges, 17, quai de Bourbon, Paris, 4<sup>e</sup>. Tél. : Odéon, 14-61.

LES TRUFFES

A la foire de Gourdon, les truffes ont été vendues de 85 à 100 francs le kilo.

A la foire du 1<sup>er</sup> février, à Cahors, les truffes ont été vendues de 65 à 70 fr. le kilo.

Association de chasseurs

M. le préfet du Lot vient d'autoriser M. Murat, capitaine de réserve, à créer une association de chasseurs dans la commune de Souillac.

Cette association aura pour but la protection, le repeuplement du gibier et la destruction des animaux nuisibles. Elle portera le nom de « Nemrods de Souillac ».

Au Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat vient de rejeter la requête de M. Granlière et autres conseillers municipaux de la commune de Montfaucon, contre une décision du Préfet du Lot refusant d'annuler la délibération, en date du 27 décembre 1936, par laquelle le Conseil municipal de Montfaucon a autorisé le maire à exercer des poursuites contre M. Albareil, ancien maire.

Le droit à pension des jeunes soldats

La Fédération nationale des mutilés et réformés d'après-guerre, communique la note suivante :

« L'article 150, de la loi de finances de 1938 a rétabli la présomption d'origine aux jeunes soldats pour leur permettre d'obtenir une pension pour toutes les infirmités contractées après trois mois de service effectif.

« Tous les jeunes soldats réformés depuis 1933 sont intéressés par cette nouvelle mesure dont ils peuvent demander le bénéfice ».

Concours pour 4 emplois de rédacteurs à la Préfecture du Lot

Un concours pour quatre emplois de rédacteurs dans les bureaux de la Préfecture du Lot, s'ouvrira à Cahors, hôtel de la Préfecture, le lundi 7 mars 1938, à 8 h. 30.

Ce concours est ouvert aux candidats des deux sexes, toutefois, conformément à l'article 5 du règlement du personnel de la Préfecture du Lot il ne pourra être classé qu'un seul candidat du sexe féminin.

Les demandes d'inscription seront reçues, jusqu'au 24 février 1938 inclus à la Préfecture du Lot (cabinet de M. le secrétaire général).

Le programme, les conditions du concours et la liste des pièces à produire, ainsi que tous renseignements complémentaires, seront adressés aux intéressés sur demandes transmises à la Préfecture du Lot (cabinet de M. le secrétaire général). (Joindre 0 fr. 90 en timbres-poste).

Ecole spéciale de Saint-Cyr en 1938

Les jeunes gens désireux de prendre part au concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, doivent établir leur demande et déposer leur dossier avant le 10 février prochain, à la préfecture du département dans lequel ils poursuivent leurs études.

Tous renseignements sur la composition du dossier à constituer seront fournis aux intéressés sur simple demande adressée à la préfecture.

Le Cinéma d'Amateur

Cette nouvelle forme d'expression artistique est déjà très répandue dans les villes. Beaucoup de personnes l'ignorent encore dans notre région. Cependant nous apprenons l'existence de quelques amateurs isolés. Ils gagneraient certainement à rattacher leur activité à celle de l'un ou de l'autre club qui se sont donnés pour tâche de perfectionner leurs adhérents. Nous nous mettons à leur disposition pour leur faire connaître ces divers Clubs.

Des personnes qui veulent faire l'essai de cet art si intéressant, nous ont demandé quel format d'appareils il convenait de choisir. Nous répondons que la question du format importe peu, si l'on ne recherche que l'acquisition de la technique cinématographique. Celle-ci est la même pour tous les formats, et les résultats dépendent des qualités personnelles de l'amateur. La question est différente, si on se place au point de vue du prix de revient et des dimensions de la projection.

Le format 9 mm. 5 donne une image très nette d'environ 1 m. 80 sur l'écran.

Le format 16 mm. donne une image légèrement plus grande, d'une finesse sensiblement égale à celle du film Standard (35 mm.).

Le format 8 mm., le plus petit de ceux qui sont sur le marché, donne une image d'environ 1 m. de largeur, mais d'une qualité très fine.

La projection 8 mm. convient pour de petits écrans de salons, celle de 9 mm. 5, pour des écrans de petites salles, enfin celle de 16 mm. peut convenir pour des salles d'exploitation.

Mais le prix des appareils est en rapport avec les dimensions du format. L'amateur qui recherche avant tout la possibilité de se former à la prise de vues, avec les moyens les plus économiques, doit choisir parmi les formats 9 mm. 5 et 8 mm.

Nous sommes à la disposition des personnes qui désireraient des renseignements sur le prix de vues cinématographiques, en petits formats, dits substandards.

Abbé CAYALLÉ,  
Secrétaire du G.A.C.C.,  
Gourdon (Lot).

LES TRANSPORTEURS  
ROUTIERS LIBRES

On nous communique :

Le bureau du Syndicat des transporteurs routiers libres du Lot s'est réuni à Gramat. Il s'est occupé spécialement de la question de l'agrément du Syndicat en temps que groupement professionnel, suivant les directives des décrets de coordination du 31 août.

Différentes questions d'ordre syndical ont été traitées. Sur ces questions le bureau a donné mandat impératif à ses délégués au Comité technique de coordination départementale de ne rien abandonner des droits imperceptibles qu'ont les transporteurs libres, patentés et imposés au-delà de toute limite, à assurer leur existence. — Le Bureau.

Allocations pour calamités agricoles par la grêle

La loi de finances du 1<sup>er</sup> janvier 1938 a prorogé de deux ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1939, l'admission des agriculteurs au bénéfice des allocations de solidarité et des remises d'impôts pour perte de récolte subie du fait de la grêle.

Quintuple évasion à Eysses

Samedi, 29 janvier, les pupilles Bézou et Védrine, tous deux âgés de 20 ans, détenus à la Colonie d'Eysses, et chargés des travaux à la ferme de l'établissement, ont pris la fuite.

Le même jour, profitant de leur passage dans la cour d'honneur, de la Colonie, trois nouveaux détenus, employés à la boulangerie, réussirent à s'évader.

La gendarmerie de Villeneuve-sur-Lot, avisée de cette quintuple évasion, alerta téléphoniquement les brigades voisines. Aussi, le lendemain, dimanche, le pupille Bézou était arrêté à Puy-l'Évêque (Lot).

Lundi matin, les trois autres fuyards furent aperçus aux environs de la gare de Penne et furent appréhendés après une course mouvementée d'environ 7 kilomètres.

Mais le détenu Védrine n'a pu encore être retrouvé.

Foire du 1<sup>er</sup> février 1938

La foire du 1<sup>er</sup> février a été peu importante. Voici les cours : bœufs de boucherie, de 230 à 240 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, 6.500 fr. la paire ; moyens, de 4.500 à 5.500 fr. ; bouvillons, de 3.000 à 4.000 fr.

Foirail aux moutons. Brebis d'élevage, de 250 à 270 fr. pièce ; agneaux de boucherie, de 6 à 7 fr. ; moutons gras, de 5 à 6 fr. le kilo.

Foirail aux porcs : porcelets, de 150 à 200 fr. ; porcs gras, de 320 à 340 fr. les 50 kilos.

Marché : Poules, 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. ; pintades, 6 fr. ; canards, 5 fr. ; dindons, 5 fr. ; lapins, 3 fr. la livre ; pigeons, de 7 à 12 fr. la paire ; œufs, de 7,50 à 8 fr. la douzaine.

Halle : Mais, 100 fr. les 80 litres ; pommes de terre, de 35 à 40 fr. les 50 kilos ; avoine, de 60 à 65 fr. les 50 kilos.

CAMORS

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Charles Céliari, inspecteur des Contributions indirectes, à Paris, vient, par arrêté du ministre des Finances, en date du 15 janvier 1938, d'être élevé au grade d'inspecteur principal.

Nous adressons à M. Charles Céliari originaire de Cahors, où réside sa mère, Mme Céliari, ancienne commerçante, rue Joffre, et où il compte de nombreux amis, nos bien vives et amicales félicitations.

Nécrologie

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Veuve Pommier, décédée à Cahors, mercredi après une longue et douloureuse maladie.

Elle était la veuve du coiffeur bien connu et ne comptait que des sympathies parmi tous ceux qui l'ont connue.

Nous prions sa fille, Mme Couillac, son gendre M. Couillac, employé à l'imprimerie du « Journal du Lot », son fils M. Camille Pommier, inspecteur des P.T.T., Mme Camille Pommier et leur fille, tous les parents, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Nous apprenons également le deuil cruel qui vient de frapper M. Jean-Louis Mercadié, retraité et sa famille. Mme Mercadié, sa femme est décédée, jeudi matin, à l'âge de 60 ans.

Nous adressons à M. Jean-Louis Mercadié, à M. et Mme Paul Mercadié, commis principal de l'enregistrement, Mme et M. Sémirot, M. et Mme Jean Mercadié, M. et Mme Lucien Mercadié, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de Mme Henri Allard, née Henriette Gerbié, épouse de notre excellent confrère M. Allard, directeur du journal « l'Avenir Gourdonnais », décédée à Gourdon, à l'âge de 49 ans. Cette mort a provoqué à Gourdon et dans la région une douloureuse émotion parmi tous ceux qui connaissaient Mme Allard.

Nous prions M. Henri Allard, tous les parents de vouloir bien agréer l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

Obsèques

Mercredi matin, à 9 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Jean Bru, décédé à Cahors, à l'âge de 18 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu, dont rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque : Jean Bru, en effet, était bien connu dans les milieux sportifs, notamment au stade cadurcien. C'était un sportif très apprécié et estimé par tous ses amis.

Nous adressons à sa mère, Mme veuve Bru, à ses frères, aux familles Desquines, Moine, Chazette, Bénézet, Lassus et Palanque, nos bien sincères condoléances.

Postes

M. Cayre est nommé facteur auxiliaire à Gigouzac, en remplacement de M. Védriès, admis à la retraite.

Renversée par le vent

Dimanche matin, alors que sévissait une forte tempête de vent, et de pluie, Mme veuve Bonnafox fut renversée par la violence du vent, sur la place du Canal, à Luzech.

Dans la chute, elle s'est brisée le poignet de la main gauche.

Mort subite

Lundi, M. l'abbé Durand, curé de Linac, était appelé, au cours de la nuit, pour aller voir un malade d'un village voisin.

A peine levé, il se trouva indisposé et tomba. On le releva, mais il était mort. Cette mort si brusque a causé une vive émotion dans la commune de Linac. M. l'abbé Durand était âgé de 55 ans.

La sauvagine

Ces jours derniers, M. Baraffite, président de la Société de chasse de Luzech, a abattu deux putois et deux genettes. M. Laurent Cavalé, une genette, et M. Pellissier une foinne, Félicitations.

Un de moins !

Le jeune Laumond, du village de Nadailac, a abattu un gros renard. Félicitations.

**PALAIS des FÊTES**

JEUDI 3 — SAMEDI 5  
DIMANCHE 6 FEVRIER (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films  
Jean GABIN, Louis JOUVET  
DANS

**Les Bas-fonds**  
d'après l'œuvre célèbre de Maxime Gorki  
Ce film a obtenu le prix Louis Delluc 1936, pour le meilleur film français.

BACH  
DANS

**Bach détective**  
LA SEMAINE PROCHAINE  
Le film tant attendu  
FERNANDEL

DANS  
**IGNACE**

Commissariat de police

Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, M. Gourdon, Commissaire spécial de police de 2<sup>e</sup> classe, à Cahors, est nommé, en la même qualité à Bellegarde (Ain).

Depuis un an que M. Gourdon était à Cahors, il avait su attirer la sympathie de la population cadurcienne, par son esprit cultivé et sa bienveillance toute naturelle.

C'est très sincèrement que les nombreux amis qu'il compte dans notre ville, tout en le félicitant de son avancement, regrettent son départ.

M. Gourdon, commissaire de police hors-classe, 3<sup>e</sup> échelon à Saintes (Charente-Inférieure), est nommé commissaire spécial de police hors-classe, 3<sup>e</sup> échelon, à Cahors. Nous adressons à M. Gourdon, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

M. Tavoullot, commissaire de police de 3<sup>e</sup> classe à Figeac, est nommé commissaire spécial de police de 3<sup>e</sup> classe à Aurillac. Nos félicitations.

Kiosque cambriolé

Dans la nuit de mardi le kiosque à journaux situé place Aristide-Briand, appartenant à M. Ludo Rollés, a reçu la visite de cambrioleurs.

Après avoir forcé les serrures, brisé les carreaux, ils ont emporté un paquet de cartes routières et quelques romans. Heureusement, M. Rollés ne laisse pas d'argent dans le kiosque et avec raison, car ce n'est pas la première fois que des cambriolages ont été commis.

La police a ouvert une enquête et il est à souhaiter que les coupables soient pincés.

Vol dans une église

Des cambrioleurs ont pénétré dans la nuit du 30 janvier, dans l'église de Maslat et ont emporté le tronc. Plainte a été portée et une enquête est ouverte pour découvrir les voleurs.

Chute de moto

Un motocycliste, M. Lestang, qui se rendait à St-Cirq-Lapopie, a dérapé non loin du village de Pradines. M. Lestang a reçu quelques contusions à la tête, mais peu graves. La moto a été endommagée.

Camion contre baraque

Un camion de l'entreprise Rufa, à Cahors, remontait le Boulevard Gambetta, lorsqu'il accrocha une baraque foraine, la jeta bas et déchira la toile. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais il y a eu des dégâts matériels.

Constat a été fait.

Il voulait plaisanter

Le nommé Louis F... pénétra, le soir, dans l'appartement de Mme veuve Bouyssou, à Cabessut, qui, à ce moment-là, était absente. Il voulait plaisanter.

Mais Mme Bouyssou a porté plainte et procès-verbal a été dressé. La plaisanterie pourrait coûter cher.

Il avait trop bu

Le nommé Jean G... cultivateur à Gagnac (Lot) qui s'était rendu à Beaulieu (Corrèze), se trouvait, dans la nuit de dimanche à lundi, en état d'ivresse et faisait du scandale sur la voie publique. Il a été conduit au violon municipal et gratifié d'un procès-verbal.

Triple contrevention

La gendarmerie a dressé une triple contrevention à M. Edouard Réoulet, chauffeur au service de l'entreprise de transports Roudayre, de Figeac, remorque dépourvue de plaque indicatrice du poids à vide et en charge ; défaut de freins et infraction à un arrêté interdisant l'accès des chemins vicinaux aux véhicules de plus de 6 tonnes.

Trouvailles

Il a été trouvé un coffret en fer par M. Vaysset ; un livre individuel par M. Orly ; deux paires de chaussures de dames par M. Bach ; un gilet de laine par M. Bonhomme ; un sac à main par M. Arnoü ; une carte d'identité par M. Delsol ; une bague en or par M. Lufau ; des gants fourrés par Mme Tastayre ; un billet de banque par Mme Delmas ; un sac à provisions par Mme Hellec ; des gants de dame par Mme Le Fiers.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

A l'audience du tribunal correctionnel du vendredi 4 février, les affaires suivantes seront appelées :

Affaire Albert Portail, maçon à Cahors, vol de poules.

Affaire femme Grazotti, ménagère à St-Céré, et Costa, carrier à St-Céré, blessures involontaires.

Affaire Auguste Costedo, maçon, et veuve Bousquet, domiciliés à Cahors, violences.

Affaire Ferrand Paul, manoeuvre, et Pierre Dupuy, cultivateur, domiciliés à St-Félix, vol.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Recensement des chevaux. — Le recensement des chevaux, juments, mules, mullets, véhicules hippomobiles et bûts auquel vient d'être procédé pour la commune de Castelnau-Montratrier a donné les résultats suivants :

Chevaux : 75 ; juments : 63 ; mullets : néant ; mules : néant ; véhicules hippomobiles : 178 ; bûts : néant.

Décès. — Nous enregistrons cette semaine avec beaucoup de tristesse trois nouveaux décès dans la commune de Castelnau-Montratrier.

Le 23 janvier, décédait à Cougour-nac, à l'âge de 56 ans, Mme Bonnet Jean, née Andrieu Catherine.

Le 24 janvier à Castelnau-Montratrier succombait à l'âge de 64 ans, M. Ambayrac Jean, cultivateur, époux de Mme, née Pélagie Roux.

Le 26 janvier décédait à Ganic, à l'âge de 55 ans, M. Rouchy Jean.

Nous nous associons sincèrement au deuil des familles des trois défunts et nous leur adressons l'expression de nos bien vives condoléances.

Oiseaux et animaux nuisibles. — L'administration municipale a prévu à son budget, d'importants crédits pour la destruction des oiseaux et animaux nuisibles à l'agriculture.

450 pies, 3 renards, et 2 putois ont déjà été portés à la mairie.

Nous espérons que cette destruction sera aussi active que l'année dernière et que nos enfants porteront des quantités d'œufs de pies.

Notre société de chasse organisera certainement quelques battues aux renards.

Bibliothèque municipale. — La bibliothèque municipale de Castelnau-Montratrier, personne ne l'ignore, très importante et les centaines d'ouvrages dont elle se compose, sont des plus intéressantes.

Ces ouvrages sont prêtés aux administrés, à des prix réellement très bas comparés au prix de vente des livres littéraires.

La saison d'hiver est celle qui convient le mieux aux lecteurs. Il est si facile de passer au secrétariat de la mairie pour choisir quelques ouvrages sur le catalogue, si bien dressé des œuvres de notre riche bibliothèque.

La lecture est un très agréable passe-temps et nous sommes certains que toute notre jeunesse sera heureuse de se mettre au courant des ouvrages les plus nouveaux que la municipalité s'efforce de tenir à sa disposition.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratrier aura lieu mardi 8 février.

Etat civil du mois de janvier. — Naissances : Bord Josette-Claude, à Thézels ; Sabuc-Régéné, Eugénie-Roland-Michèle, à Thézels.

Décès : Testut Marcelin, cultivateur, à Peyrette, âgé de 65 ans ; Andrieu Catherine, épouse Bonnet Jean, sans profession, à Cougour-nac, âgée de 56 ans ; Ambayrac Jean, époux de Pélagie Roux, cultivateur, à Castelnau, âgé de 64 ans ; Rouchy Jean, cultivateur, à Ganic, âgé de 55 ans.

Mariages : Soubrié Armand, cultivateur à Labartelle, et Mlle Samson Marie-Louise, sans profession à Sauveterre (Tarn-et-Garonne).

Flaugnac

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Bouzerand, décédé à l'âge de 81 ans. Il était le père de M. Bouzerand, receveur principal des P.T.T., à Agen auquel nous adressons ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

Catus

Foot-ball. — La finale du championnat du Lot 4<sup>e</sup> série avait attiré, sur les touches caillacoises, une assistance nombreuse. A 14 h. 30, les équipes répondent à l'appel de l'arbitre. Catus, qui a gagné le tournoi, joue avec le vent et fait des descentes dangereuses que la défense adverse enraye difficilement. Un but, shooté en coin par l'ailier droit catusien, passera quelques centimètres en dehors des poteaux. La ligne d'avants de Caillac, bien servie par son demi-centre, réagit et menace sérieusement les buts catusiens. Mais le goal, qui est dans une forme éblouissante, ne laisse rien passer. Et les minutes survient sur un score vierge.

A la reprise, Caillac domine. Le goal fait des arrêts prodigieux et les arrières se dépensent sans mesure. Les avant catusiens, qui ne para

Mme et M. Paul St-Hilaire, aux grands-parents éplorés, à toute la famille si cruellement éprouvée, nous adressons nos plus sympathiques condoléances. — A. B.

**Lherm**  
**Mort subite.** — C'est avec une bien vive émotion que nous avons appris la mort de Mme Emilie Rozières, décédée subitement, à l'âge de 39 ans.

Nous adressons à son mari M. Rozières, adjoint au maire de Lherm, à ses enfants, à la famille nos bien sincères condoléances.

**Montgesty**  
**Naissance.** — Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'un petit garçon prénommé Claude, leur 3<sup>e</sup> enfant, chez les époux, Alfred Roux, cultivateur au village de Gizard. La mère et l'enfant sont en bonne santé. Nos félicitations.

**Décès.** — Nous avons le regret d'annoncer le décès à l'âge de 55 ans de Louis Mercadier, cultivateur, au Mas de Laborie. Ses obsèques ont eu lieu mardi matin, au milieu d'une grande assistance. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

**Marmillac**  
**Mort subite.** — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Sudres, mère de M. Sudres, conseiller municipal, décédée subitement.

Nous adressons à M. Sudres, à la famille nos sincères condoléances.

**Concots**  
**Deuil.** — Nous avons appris avec tristesse la mort de M. Raoul Delmont, employé de chemin de fer en résidence à Tulle où il est décédé. Le défunt était le gendre de M. Pechberly Auguste, propriétaire à Concots, qui siège longtemps au conseil municipal jusqu'à son retrait volontaire.

Cette fin tragique a jeté la consternation dans la commune où la famille Pechberly jouit d'une vive sympathie, elle a plongé deux familles dans la désolation et causé un malheur irréparable pour la veuve qui ne dépasse guère la trentaine et pour son enfant de 7 ans.

Puisse la Compagnie du P.O. en présence de cette situation brisée procurer un emploi à la malheureuse afin d'assurer son existence et celle de son fils.

Les restes mortels du disparu ont été transportés à Concots pour être inhumés dans un caveau de famille. Aux obsèques, célébrées dimanche, il y avait foule pour manifester sa sympathie au malheur. A la jeune maman éplorée, à son cher petit orphelin de père, à notre ancien collègue M. Pechberly, et à tous les parents, nous offrons nos condoléances aussi émuës que sincères.

**Albas**  
**La vieille chanson française.** — Dimanche soir, devant une salle archicomble, M. Jean Jendy, ce merveilleux apôtre de la « Vieille chanson française » a connu tous les succès. Il est d'autant plus utile de le souligner que nos cités rurales n'ont pour ainsi dire jamais l'occasion d'entendre une audition d'une telle envergure qui se propose de remettre dans la bonne voie le goût qui se désaxe.

En même temps que chanteur de haute classe, M. Jean Jendy se révèle brillant conférencier en commentant toute la beauté de l'inséparable répertoire qu'il fait goûter à ses auditeurs.

Par une spirituelle et châtée argumentation il sait établir ce parallèle entre le lyrisme de la chanson de nos pères et cet aliment fessant que l'on débite actuellement en série et dont la fadeur nauséabonde de la grivoiserie poésée sans rythme classique, fortement épicée, n'a rien de commun avec le sel si spirituel de nos pères.

La poésie des chansons de jadis, devait l'âme et dilatait le cœur. Celle d'aujourd'hui se plaît à entraîner l'âme de la jeunesse dans les égouts de la prostitution.

Il est vraiment souhaitable que l'évangile de M. Jean Jendy pénètre dans nos moindres cités. Notre plume l'y aide de bon cœur pour ressusciter l'amour du beau, pour faire sen-

tir d'instinct au public toute l'horreur que doit inspirer la chanson de récente origine dont les lamentables paroles sont spécialement écrites pour les convulsions et les épilepsies de la musique nègre.

Nous avons constaté de visu combien le public se laisse prendre à la voix si pathétique de basse chantante de M. Jean Jendy qui a un merveilleux organe pour faire ressortir l'irrésistible de son argumentation.

C'est un devoir de le dire et de le répéter pour encourager nos populations rurales à aller entendre cet artiste. Tous ceux qui vraiment aiment les belles choses, qui ne demandent qu'à réagir contre la déplorable musique de notre époque si perversité sous tous ses aspects, trouveront là une peut-être unique occasion de passer une de ces belles soirées qui font époque dans les annales de nos modestes centres si servés de spectacles d'une si haute et si attrayante compréhension. — Ernest Lafon.

### Arrondissement de Figeac

**Figeac**  
**Au Sénat.** — M. Loubet, sénateur-maire de Figeac, est nommé membre de la Commission de l'Algérie et de la Commission des comptes définitifs.

**Dans la police.** — Nous apprenons que M. Georges Gourdon, commissaire spécial de police de 2<sup>e</sup> classe à Cahors, ancien commissaire de police de Figeac, est nommé commissaire spécial de 2<sup>e</sup> classe à Bellegarde (Ain).

M. Louis Tavouillot, commissaire de police de 3<sup>e</sup> classe de Figeac est nommé commissaire spécial de police de 3<sup>e</sup> classe à Aurillac (Cantal).

Nous présentons à ces deux sympathiques fonctionnaires, nos cordiales félicitations.

**Inspection.** — M. Bégué, le distingué inspecteur d'Académie du Lot, a visité mercredi le Collège Champollion et inspecté les professeurs de cet établissement.

Nous croyons savoir qu'il a été particulièrement satisfait de l'enseignement donné dans notre vieux et cher Collège et des résultats qui y sont obtenus.

Nos félicitations amicales, à M. Meyer, principal et aux distingués professeurs dont l'éloge n'est plus à faire.

« Le médecin malgré lui » et « Les Précieuses Ridicules », au Théâtre municipal — La Compagnie du Théâtre de l'Arc, qui s'est taillé dernièrement un si beau succès pour sa brillante interprétation du « Malade imaginaire » a donné, lundi soir, sur la scène de notre ville le « Médecin malgré lui » et « Les Précieuses Ridicules ».

Succès triomphal, pour ces deux représentations. Les célèbres pièces étaient montées avec beaucoup de soin et confiées à une troupe qui a le sentiment de l'importance et de la grandeur de sa tâche artistique. Les nombreux spectateurs se sont franchement amusés et n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux acteurs : Antoine Stacquet, Suzanne Pougand, Jean Paley, Aymé-Jean, Luc de Lhoste, Savine Galan, Juncar, Ellen-Maury et surtout Henri d'Aubigny.

Toute la jeunesse de Figeac et des environs a été imprégnée cette semaine du meilleur de l'esprit français, car il n'est pas un enfant qui n'ait rapporté ses impressions de la belle représentation de lundi. Le « classique » n'a rien perdu de ses attraits, surtout lorsqu'il s'agit de Molière.

On a trop peu l'occasion en province d'assister à une interprétation convenable des grands classiques pour que nous n'applaudissions pas aux efforts vraiment méritoires de la Compagnie du Théâtre de l'Arc.

Que voilà donc une heureuse initiative dont nous sommes heureux de féliciter M. d'Aubigny, le distingué fondateur et animateur du Théâtre de l'Arc. Cette Compagnie qui comprend des éléments homogènes et variés, vient d'être subventionnée par

le Ministère de l'Education nationale. Elle bénéficie d'encouragements matériels et moraux, municipaux, départementaux et académiques. Pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous où il nous sera toujours agréable de revoir et d'applaudir de tels artistes ?

**Vandalisme.** — Très fréquemment des lampes d'éclairage ou autres objets appartenant, soit à la commune, soit à des particuliers sont visés ou endommagés par des projectiles lancés par des lance-pierres. L'usage de ces appareils est en conséquence interdit dans l'intérieur de la ville de Figeac.

Des instructions ont été données à la police municipale ainsi qu'à la gendarmerie pour réprimer avec la plus grande vigueur tout acte de vandalisme. Des procès-verbaux seront dressés et les auteurs des dégâts occasionnés ainsi que tout porteur de lance-pierres, seront l'objet de poursuites judiciaires.

**Spectacles.** — Samedi, en soirée, et dimanche en matinée et soirée : Au Family-Ciné : « Charlie-Chan en Egypte », avec la participation de Pat Paterson, femme de Charles Boyer et « La fille du rebelle », avec Shirley Temple. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : « Justin de Marseille », avec Larquey et Berval. Compléments. Actualités.

**Corn**  
**Bureau d'assistance.** — Par arrêté de M. le sous-préfet de Figeac, M. Navet Adrien est nommé délégué administratif au bureau d'assistance pour 4 ans.

**Crue du Célé et inondation.** — Nous assistâmes dimanche, vers 13 h. à une importante et rapide crue du Célé. Les eaux se répandant si brusquement dans les terres riveraines et les chemins les plus bas que le hameau de St-Laurent se trouva cerné vers 14 heures. Trois personnes, qui étaient en visite chez M. Marthes, ancien maire, n'étant pas sorties à temps, durent passer la nuit chez leur hôte et ne purent rentrer au bourg que lundi matin, vers 10 heures. A noter que c'est la troisième inondation au cours du présent hiver ; fort heureusement, pas de dégâts importants, sauf à la chaussée de Cavarroc qui est endommagée sur une assez grande longueur. Qui reconnaîtrait, dans ces flots tumultueux et malfaisants, notre jolie petite rivière, d'ordinaire si paisible ?

**Latronquière**  
**Démographie.** — Pendant l'année 1937, il a été enregistré dans la commune de Latronquière, 14 naissances, 4 mariages et 10 décès.

**Gréalou**  
**L'essence prend feu.** — Vendredi soir, à 18 heures, Mme Bouquier, institutrice à Gréalou, nettoyait un vêtement avec de l'essence. Tout à coup, la bouteille d'essence tomba se brisa et le liquide se répandit sur le parquet. Mais quelques gouttes jaillirent sur le foyer et aussitôt le feu se propagea sur l'essence répandue.

M. et Mme Bouquier, enveloppés par les flammes qui jaillissaient jusqu'au plafond, appelèrent à l'aide des voisins qui accoururent et éteignirent le commencement d'incendie.

Mais M. et Mme Bouquier ont été gravement brûlés aux mains, M. le docteur Arjac, de Cahors, leur a donné les soins nécessaires par leur état ; ils devront observer un repos de plusieurs jours.

**Bonne chasse.** — M. Delfau, garde-chasse, a abattu un gros blaireau. Félicitations.

### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
**Nécrologie.** — Vendredi dernier, ont eu lieu les obsèques de Mme Gerbié Henriette femme de notre sympathique confrère, M. Allard, imprimeur et directeur du journal « Avenir Gourdonnais », au milieu d'une foule nombreuse et émue.

En cette pénible circonstance, nous adressons à M. Allard, et à sa famille, l'expression de nos condoléances attristées.

**Foire.** — La foire de Gourdon, du 29 janvier, empêchée par la pluie a été remise au samedi 12 février.

Elle est abondamment annoncée et aura l'importance d'une foire ordinaire.

**Labastide-Murat**  
**Bureau de bienfaisance.** — Par arrêté de M. le sous-préfet de Gourdon, M. Eugène Colomb est nommé délégué administratif du bureau de bienfaisance, en remplacement du regretté M. Elie Raques, décédé.

**Pour les pauvres.** — Mme Paul Lebaudy et M. Jean Lebaudy ont fait parvenir à M. le docteur Faurie, maire de Labastide-Murat, une somme de 5.000 francs destinée au bureau de bienfaisance.

Au nom des pauvres de la commune, M. le maire a adressé de vifs remerciements aux généreux donateurs.

**Souillac**  
**Marché.** — Favorisé par une assez belle matinée, notre marché du lundi 31 janvier a été assez important. Voici les cours pratiqués :

Poules, canards, 5 fr. ; poulets de grain, 6 fr. ; dindes, 6 fr. 75 ; pintades, 7 fr. ; lapins, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, en petite quantité, 7 fr. la douzaine ; pigeons communs, 10 fr. ; grosses espèces, 15 fr. le couple.

Fromage du Cantal, 14 fr. ; beurre du pays, 20 fr. le kilo ; petits fromages de lait de chèvre, 4 fr. 80 ; de lait de vache, 4 fr. la douzaine ; quelques foies d'oies, 45 fr. ; de canards, 30 fr., le tout le kilo.

Pommes à couteau, 2 fr. 50 à 3 fr. ; poires, 6 fr., le tout la douzaine.

Vendredi, 4 février, se tiendra à Souillac, la grande foire qui, habituellement, est bien approvisionnée en bestiaux et volailles, et en truffes.

**Etat civil du mois de janvier.** — Naissances : Chouzeux Paul-Jacques, route nationale, Audeguy Colette-Jacqueline-Renée, quartier du Puydoulou.

Mariages : Néant.

Décès : Van Montagu, rue du Pont, 63 ans ; Grimal Jean, rue des Granges, 83 ans ; Duthéil Louis, rue de la Ressèze, 77 ans.

**Strenquais**  
**Election municipale.** — Dimanche a eu lieu, à Strenquais, l'élection de deux conseillers municipaux.

Ont obtenu : MM. Jarrige, 42 voix ; Langlade, 30 voix ; Claval, S.F.I.O., 43 voix ; Verdut, S.F.I.O., 42 voix ; Daffas, ancien préfet, 28 voix.

**RENSEIGNEMENTS**  
**Recrutement des sections de C.O.A. et d'Infirmiers des troupes coloniales**

Dans le but d'intensifier le recrutement des cadres français de la section de C.O.A. et de la section d'Infirmiers militaires des Troupes Coloniales, le Ministre de la Défense nationale et de la Guerre a décidé :

1° d'accepter plus largement le passage dans les unités considérées, des sergents appartenant aux sections correspondantes des Troupes métropolitaines ;

2° d'accepter le rengagement, en qualité de sergent, des sous-officiers de réserve ayant antérieurement servi dans les sections de C.O.A. ou d'Infirmiers des Troupes métropolitaines ou des Troupes coloniales ;

3° d'admettre le rengagement des sous-officiers de réserve, au titre de la section des C.O.A. des Troupes coloniales, quelle que soit leur arme au service, s'ils sont âgés de moins de 33 ans et s'ils sont reconnus aptes à l'emploi.

**Petites annonces économiques**

**VENDRAIS, depuis 80 fr., chèvres 12 à 28 mois, pleines. Visible matin. Mme Paty, Toulouse, Cahors.**

**Vous-avez-vous fortifier ?**  
Voici une recette simple et efficace pour avoir toujours bon appétit. Versez dans un litre de vin le contenu d'un flacon de Quinotone et prenez, avant chaque repas, un verre à madère du puissant et délicieux vin fortifiant ainsi préparé. La Quinotone donne faim dès le premier verre. La Quinotone enrichit le sang, augmente les forces et triomphe de toutes les dépressions. La Quinotone chasse en quelques jours lassitude, surmenage, insomnies, migraines. Seulement 5 fr. 50 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

**Agriculteurs**  
Nous garantissons la destruction du doryphore (larves et adultes) dans les 24 heures avec l'ENERTOX (Bouillie arsenic-magnésienne). Ce procédé tout à fait moderne a émerveillé tous ceux qui l'ont employé.

C'est un insecticide foudroyant  
Dépositaire exclusif : LAMBERT, Céréales et Engrais, CAHORS.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Madame Fernand COUAILLAC, née POMMIER, Monsieur Fernand COUAILLAC et leur fille ; Monsieur Camille POMMIER, inspecteur des P.T.T., Madame Camille POMMIER et leur fille ; Madame Veuve DELPY ; Les familles POMMIER, VERDIER, DÉCREMPS, VALET, SABATIER, ESPÈRE ont la douleur de vous faire part du décès de

**AVIS DE DÉCÈS**  
Monsieur Jean-Louis MERCADIE, Monsieur Paul MERCADIE et Madame, née MOTTAZ ; Madame Ernest SEMIROU, née MERCADIE Jeanne, Monsieur et leur fils Jean-Pierre ; Monsieur Jean MERCADIE, Madame, née DAJEAN, et leur fille Jacqueline ; Monsieur Lucien MERCADIE, Madame, née COMBES, et leur fils Pierre ; Madame et Monsieur Léon MERCADIE et leur famille, de Dégagnac ; Madame Veuve LAMARTINE, née MERCADIE, et sa famille, de Dégagnac ; Madame et Monsieur Pierre DENEGRE, de Saint-Céré ; Les familles DENEGRE, MERCADE, LARRIVE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**AVIS DE DÉCÈS**  
Mme Jean Louis MERCADIE  
Née Marie-Louise DENEGRE  
leur épouse, mère, grand-mère, belle-mère, belle-sœur et cousine, décédée dans sa 60<sup>e</sup> année, le 3 février 1937, et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 5 février, en l'Eglise de la Cathédrale.

Réunion à 9 heures 3/4, à la maison mortuaire, 24, rue du Château-du-Roi. Le présent avis tiendra lieu de faire part.

**CIRCULATION DU SANG**  
Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'éprouvent aucune congestion, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

**JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**  
peut remplir ces conditions. A base de plantes, elle purifie le sang, rétablit la circulation et désinfecte les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes LA JOUVENCE DE L'ABBE SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les personnes qui souffrent de Maladies Intérieures, Suites de Couches, Pertes Blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, retrouvent la santé en employant LA JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age, doivent faire, avec LA JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maux les plus douloureux.

LA JOUVENCE DE L'ABBE SOURY remet le sang dans le bon sens.

Bien extraire la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

**LA PHOSPHODE GARNAL**  
Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'Huile de foie de Morue  
**PRIX DU FLACON : 15 francs**  
Un seul modèle de Flacon  
GRANDEUR UNIQUE  
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

**Dernière heure**

**Appareil amériné en flammes**  
De Natal. — La station radio de Natal a reçu un message disant que l'hydravion allemand « Dabar » a pu retrouver sur l'Atlantique où il avait dû amérir en flammes l'hydravion de l'aviateur italien Stoppani. Seul, ce dernier, a pu être sauvé. Le reste de l'équipage a péri.

**Contre les bombardements des populations**  
De Londres. — Le député travailliste Morgan Jones, évoquant à la Chambre des Communes, mercredi soir, les bombardements des populations civiles, les a qualifiées de « crimes contre l'humanité » et a demandé leur abolition. Il a fait adopter une motion tendant à empêcher les bombardements des populations civiles.

**La défense du franc**  
De Paris. — Le gouvernement vient de déposer, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi visant à compléter la loi réprimant les atteintes au crédit de la nation. Ce projet a pour but d'étendre les sanctions à ceux qui inciteraient à la vente de devises nationales ou qui détourneraient de l'achat de ces mêmes devises.

**Grève en Corse**  
D'Ajaccio. — A la suite du débouchage de 16 ouvriers, le travail qu'ils effectuaient étant achevé, les ouvriers des chantiers des grands travaux travaillant à la construction de la base aéronavale d'Aspretto ont cessé le travail.

**Pour faire baisser le coût de la vie**  
De Londres. — M. Archibald Sinclair, leader de l'opposition libérale, a présenté à la séance des Communes une pétition demandant que des mesures soient prises, afin de faire baisser le coût de la vie.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Monsieur Jean-Louis MERCADIE, Monsieur Paul MERCADIE et Madame, née MOTTAZ ; Madame Ernest SEMIROU, née MERCADIE Jeanne, Monsieur et leur fils Jean-Pierre ; Monsieur Jean MERCADIE, Madame, née DAJEAN, et leur fille Jacqueline ; Monsieur Lucien MERCADIE, Madame, née COMBES, et leur fils Pierre ; Madame et Monsieur Léon MERCADIE et leur famille, de Dégagnac ; Madame Veuve LAMARTINE, née MERCADIE, et sa famille, de Dégagnac ; Madame et Monsieur Pierre DENEGRE, de Saint-Céré ; Les familles DENEGRE, MERCADE, LARRIVE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**AVIS DE DÉCÈS**  
Mme Jean Louis MERCADIE  
Née Marie-Louise DENEGRE  
leur épouse, mère, grand-mère, belle-mère, belle-sœur et cousine, décédée dans sa 60<sup>e</sup> année, le 3 février 1937, et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 5 février, en l'Eglise de la Cathédrale.

Réunion à 9 heures 3/4, à la maison mortuaire, 24, rue du Château-du-Roi. Le présent avis tiendra lieu de faire part.

**UN AMOUR COMME LE NOTRE**  
par MAGALI

— Ils n'ont pas sonné... ils ont seulement heurté la porte. Il faisait très noir. Ils étaient fourbus.

Marie-Claude regarda sa mère.

— Quelle idée d'arriver à cette heure tardive...

— Ce sont des touristes en panne qui n'ont pas trouvé de gîte plus proche... c'est-à-dire qu'on leur a indiqué notre maison, mais ils ne savaient pas que la montée serait si dure.

De plus en plus intriguée, Marie-Claude relevait haut ses fins sourcils. Il était si rare de recevoir des visiteurs, surtout à cette époque de l'année, que cet imprévu constituait presque une aubaine.

— Des touristes en panne... Alors, ils ne vont pas rester ? formula-t-elle d'un ton d'écouter.

— Dame !... Je ne le pense pas.

Marie-Claude haussa les épaules, réprimant un léger soupir.

— Tant pis !

Pensive une seconde, elle s'enquit ensuite, curieusement :

— Combien sont-ils ?

— Deux... Un jeune homme et une dame âgée...

— Un jeune homme et une dame âgée... Une ride s'était creusée au milieu du front lisse. Marie-Claude parut réfléchir...

— Savez-vous d'où ils venaient, maman ?

Mme Hameline eut un petit rire.

— Tu penses bien qu'à cette heure, et dans l'état d'épuisement où

ils étaient, — la dame surtout, — je ne leur ai pas fait signer leur fiche de présence !... Tu la leur apporteras tout à l'heure... et tu seras renseignée, petite curieuse !

Sa main fine, dont les durs travaux ménagers avaient respectés l'harmonieux dessin, souleva vers elle le menton de la jeune fille. Elle posa ses yeux gris dans les yeux noirs traversés de paillettes.

— Ils t'intéressent donc, ces gens-là ?

Marie-Claude esquissa une moue.

— Comme tous ceux qui passent à Fonscolombroue... Ils sont si rares !

Dans le regard songeur de Mme Hameline, une brume mélancolique descendait.

— Oui... ta jeunesse manque ici de distractions, je dois l'avouer... petit !...

Spontanément, les bras de Claude entouraient le cou maternel.

— Oh ! maman, comment pouvez-vous dire une telle chose ?... M'ennuyer près de vous ?... Mais c'est ailleurs que je m'ennuierais, si vous n'y étiez pas !...

La tête grisonnante s'attarda contre la fine tête brune.

— Il faudra pourtant que tu me quittes un jour...

— Jamais !... Maman, jamais, vous entendez ?

Elle relevait, pour l'offrir à sa mère, sa face véhémentement empourprée l'émotion d'une telle perspective.

Mme Hameline sourit doucement.

Ses yeux s'embellirent d'une jeune lumière.

— Enfant !...

III

« Ouf ! s'exclama André Joranne, qui s'arrachait lentement à l'engourdissement d'un tenace sommeil, j'ai dormi comme une souche !... Il doit être diablement tard... »

Aucun bruit ne brisait le silence ouaté, mais le jour déjà haut, en dépit des persiennes closes et des doubles rideaux, se diffusait sur les objets qu'il enlevait un à un à leur pénombre.

Nonchalamment, l'œil d'André cueillit les images étrangères qui surgissaient : l'armoire ventrée, la commode ancienne entre les deux fenêtres, avec, au-dessus, l'eau ternie d'un miroir qui brillait entre les bois sculptés d'un frumet d'époque, le guéridon Empire où un « verre d'eau » en opaline mettait sa lueur rose sur les guipures d'un napperon.

L'air sentait la pomme et la racine d'iris et une autre odeur plus vague, qui est celle des vieilles choses.

« Quelle étrange hôtellerie ! » pensa le jeune homme, dont le regard revint au lit qui le supportait.

Il s'amusa de se voir placé si haut par rapport au sol : un épais sommier et deux matelas, que renforçait une « couette » de plumes, contribuait à donner à l'édifice sa majesté.

« Quelle aventure ! » proféra-t-

il à haute voix, tout en détendant brusquement ses grands bras musclés.

Le cerveau plus clair, il réfléchissait. Les contingences lui apparaurent avec leurs conséquences immédiates et fâcheuses : la voiture était en panne à quelques kilomètres, en bas... Il faudrait téléphoner à la ville la plus proche pour avoir un mécanicien... Dieu sait quand cet ouvrier arriverait !... Et ensuite, la réparation de la capricieuse voiture prendrait peut-être quelques temps... Qui sait si l'on ne serait pas obligé de se rendre au Prieuré par d'autres moyens...

Cette perspective ne le tentait pas... Pas plus, du reste, que celle d'aller passer dans la propriété de chasse de ses amis Millanc, les quelques semaines de cet exil forcé loin de la capitale.

Les circonstances qui l'avaient obligé à effectuer cette éclipse se représenteraient à son esprit, et il s'assombrait.

Mais il s'avoua que ce qui lui manquait le plus, c'était le travail. Son métier le passionnait, et il n'avait pas abandonné sans répugnance sa clinique à son remplaçant.

Pour le reste, il n'y attachait qu'une importance relative. Avec l'éloignement, tout reprenait sa vraie place : il n'éprouvait plus qu'un immense détachement, une sorte de vide de tout l'être qui le laissait assez désenchanté.

Pour échapper à ces pensées,

qu'entretenait peut-être le tumeur moite de cette couche trop douillette, il se leva assoiffé d'air frais.

Il tira les rideaux, poussa les persiennes. Le jour entra, triomphant, avec une odeur de terre mouillée et un parfum âcre de coing mûr. Exactement sous la fenêtre, deux cognassiers offraient leurs fruits d'or.

Le paysage étonna Joranne. Dans la nuit, il l'avait à peine deviné. Traitant sa mère, dont la lassitude croisait à chaque pas, il avait eu fort à faire pour parcourir le chemin nocturne, abrupt, déjà raviné tel un lit de torrent. Tous deux pestaient contre la soite idée qui les avait incités à suivre le conseil du garde-barrière. Cet homme s'était-il moqué d'eux ?

Passé encore de marcher sur la grande route et même d'y accomplir cette longue étape dans les ténèbres, mais gravir ce sentier de mule où tout sentait l'humus et l'eau croupie !... Et qu'allaient-ils trouver au bout ?... Quel gîte dépourvu de confort et de propreté ?...

Une plaque indicatrice, dont Joranne dut déchiffrer l'inscription rudimentaire à l'aide de sa lampe de poche, leur confirma la réalité de ce château de Fonscolombroue, alors qu'ils commençaient à le considérer comme un mythe dû à l'imagination d'un paysan facétieux, et ramina leurs énergies défaillantes à l'heure où, fatigués de monter, ils pensaient à redescendre. (A suivre.)

Feuilleton du « Journal du Lot » 5

## UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

Étonnement arrondi des prunelles de la jeune fille. Son regard suivit le geste maternel qui désignait la bânse de pierre grise, au toit de tuiles rutilant.

